

Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Le Pradet, le 6 juin 2010,

Monsieur Bruno CHAMPION
Secrétaire Général Adjoint National
S/C de Madame Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale Nationale
Syndicat Autonome de la
Fonction Publique Territoriale
35, rue Jules Verne
83220 LE PRADET

à

Monsieur Alain MARLEIX
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et
Aux Collectivités Territoriales
Place Beauvau
75800 PARIS

Objet : Revendications Police Municipale.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par la présente, les représentants du Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale portent à votre connaissance une demande pour laquelle ils ont été sollicités.

En effet, nombre d'agents issus du grade de Chef de Police Municipale nous ont contactés afin que leur cas soit étudié.

Pour rappel, lors de la création du grade précité, les agents en ayant bénéficié et comptant moins de quinze années de service avaient perdu le bénéfice de la Catégorie active.

Or, à ce jour, ce grade a été placé en extinction et l'indice terminal du grade de Brigadier Chef Principal est équivalent à celui de Chef de Police.

Les Chefs de Police n'ayant pas été promus au grade de Chef de Service et se trouvant dans la situation évoquée, se trouvent donc lésés.

Il est donc évident que le cas de ces personnels aurait dû être pris en considération lors de la parution des décrets de 2006.

Par conséquent, les représentants du SAFPT demandent la réintégration en Catégorie active des personnels susmentionnés étant restés dans le grade de Chef de Police ou ayant été nommé Chef de service après plus de quinze ans en Catégorie C (emplois classés en Catégorie active).

Les représentants du SAFPT profitent de ce courrier afin de vous informer qu'ils n'ont toujours pas de réponse à leur question concernant la légitimité des brigades cynophiles en Police Municipale.

Cette question a pourtant fait l'objet, depuis le 8 janvier 2009, de plusieurs courriers et mails qui sont restés, à ce jour, sans réponse!

Or, le sujet semble, plus que jamais d'actualité. En effet, au regard des dernières informations, il apparaît que des formations qualifiantes spécifiques à la Police municipale font actuellement l'objet d'une étude de la part de la direction de la formation du CNFPT.

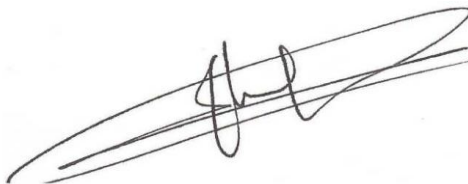
Les projets semblent, à priori, concerner les brigades motos et les brigades équestres...le dossier des brigades cynophiles ne figurant pas dans cette proposition, ne fait qu'attiser les craintes du SAFPT au sujet de cette spécialité !!!

Par conséquent, le SAFPT vous prie de bien vouloir lui communiquer enfin une réponse claire et sans ambiguïté en ce qui concerne cette spécialité.

Enfin, le SAFPT profite de cet écrit pour vous faire parvenir des signatures de la pétition nationale concernant le volet social de la filière sécurité.

Dans l'attente des suites que vous entendez donner à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'expression de ma haute et respectueuse considération.

Bruno CHAMPION

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the name Bruno CHAMPION.

Copies :

Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur.
Monsieur Bernard DEROSIER, Président du CSFPT.